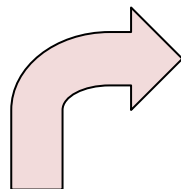


La g@zette

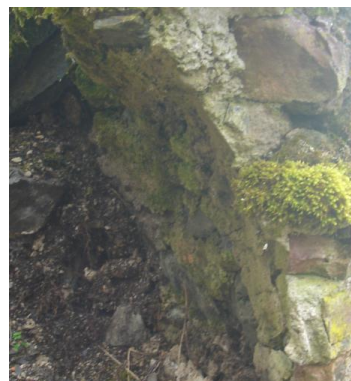
du Valbonnais

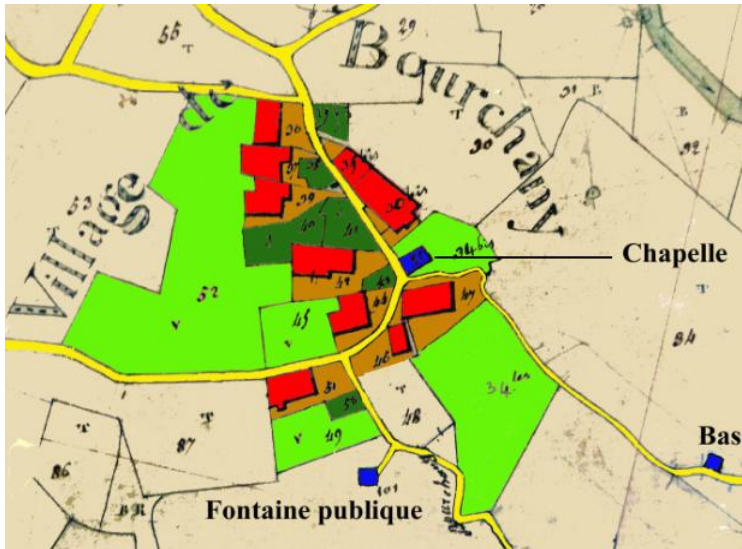
N° 159 – Mars 2021

Bourchany : un four dans la chapelle du 18^e

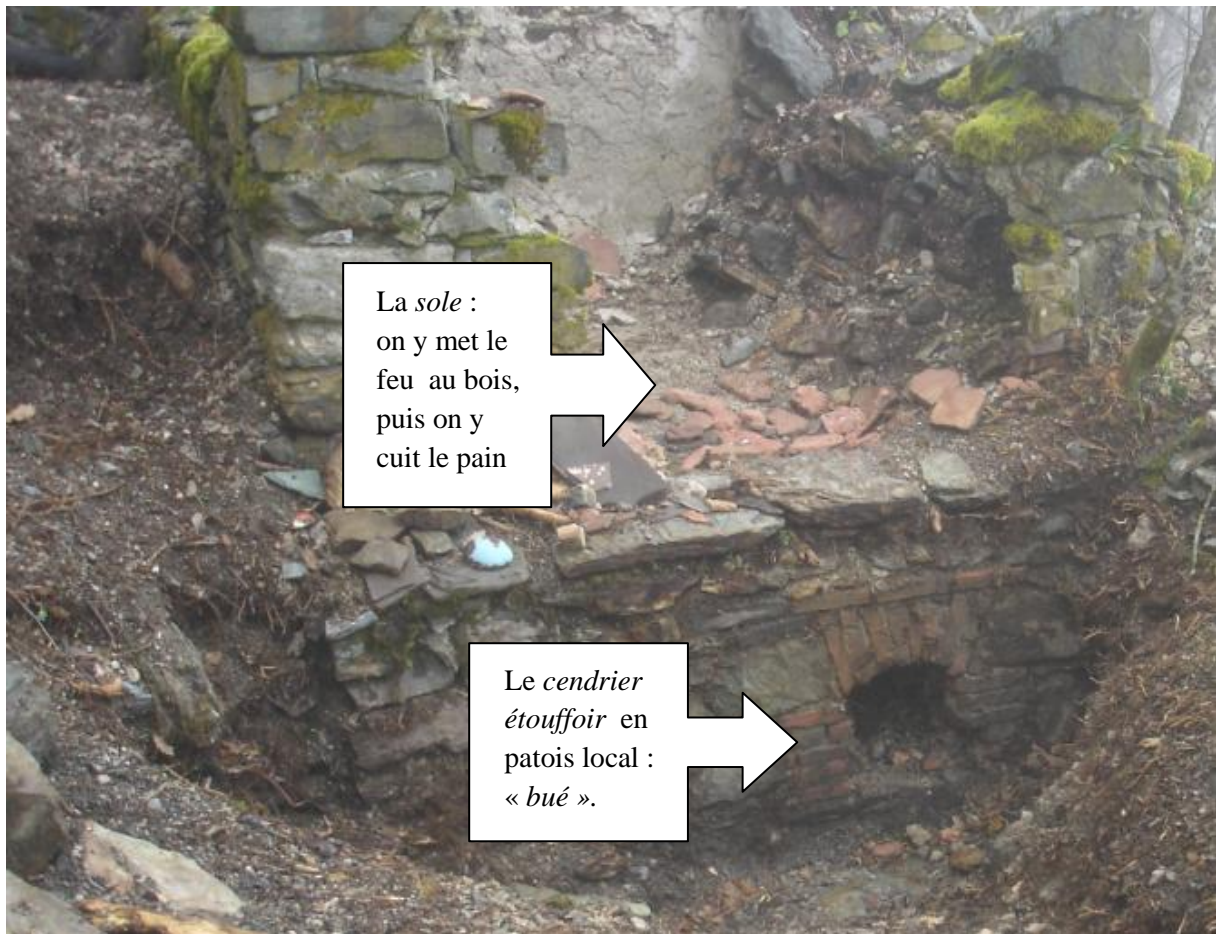


Un vestige de la voûte
du four ou « chapelle »





1756/1757 : la chapelle de Bourchenu est construite en l'honneur de Saint Pierre et Saint Bernard, par Pierre Bernard Charles, un honnête paroissien. Le curé Josserand et le prince-évêque de Grenoble, Jean de Coulet ignoraient que ce lieu sacré abriterait plus tard un four à pain à la saveur exquise...



Les braises tombent dans le cendrier (en patois valbonnetin : « la braza tsayu dé lu bué »)

A Bourchany (*burtséni*), on faisait la lessive (*buya*) du gros linge avec la cendre (*sidro*) très fine récupérée dans le cendrier (*bué*). On lavait les draps dans le cuvier (*suzu*). On alternait couche de cendres et couche de draps et on versait l'eau bouillante au-dessus. Mais il ne fallait pas oublier le *ganatsu*, une mâchoire de porc pour empêcher le linge de passer par le trou d'évacuation. On rinçait, puis on étendait les draps dans un champ.

Borchany, au milieu du XVI^e siècle

Dans notre précédent numéro (N° 158), nous avons assisté à la division et au partage des biens délaissés à Pierre et Jaymes Ruyne par feu Guillaume Ruyne, leur père. Ce dernier était décédé sans avoir fait son testament, ni partagé ses biens entre ses deux fils, ni accordé une pension à sa veuve. Le partage a eu lieu le troisième jour du mois d'avril 1555 devant le notaire royal et delphinal Louis. (ADI 3 E 109 27, archives Louis notaire).

Le 19 mai 1555, devant le même notaire Louis, les deux frères Pierre et Jaymes Ruyne ont constitué une pension annuelle en faveur de Jehanne Félizard, leur mère. En son absence, ils donnent à leur mère Jehanne la possibilité de vivre honnêtement sa vieillesse et son veuvage. Christian Beaume a transcrit l'acte du notaire Louis (ADI 3 E 109 27) qui énumère les prestations de cette pension viagère :

- un setier demi seigle
- une éminée froment bon *bled* et recevable en mesure de Valbonnais
- une **some*** vin bon et recevable en mesure de Valbonnais
- 25 livres moitié lard moitié *fromaige*
- 4 aulnes de *bon(ne)* toile
- 12 sous pour son *chausser* le tout payable annuellement *a chescune feste de touts saints*
- 3 aulnes de bon drap de pays de trois en trois ans *comencant a la prochaine feste de touts saints*

Remarque : **some*** c'est-à-dire la sommée ou charge de vin était une mesure fort usitée en Dauphiné. Comme toutes les autres mesures utilisées sous l'Ancien régime, elle changeait de village en village, mais se rapprochait en général de l'hectolitre (En Isère, elle variait selon les localités de 84 à 121 litres). A l'origine, cette unité de capacité était la quantité de vin que pouvait porter un ancêtre de Cadichon. En occitan, l'ânesse se dit *sauma* et *somo* en patois de Valbonnais (Etude sur le patois de Mme Péry, née Bernard-Brunel en 1943). Une besogneuse aux longues oreilles a même laissé son nom au champ de la *somme* (some), près du pont du fournier (transaction de la communauté de Valbonnais et Pierre Nicollas Boullot en date du 22/12/1668) ! Heureuse ou malheureuse bête de somme ? Au XII^e siècle, la *somme* était le bât, la charge.

La démographie de Borchany du XVIII^e au XX^e siècle

Lors de la révision des feux de 1723, le hameau de Borcheny recensait six (6) feux et un (1) feu pour les Sauvons (Les Alleman et la seigneurie de Valbonnais, Charles Freynet, 1939). Sous l'Ancien Régime un feu désignait l'ensemble des personnes vivant sous un même toit et se réunissant à la veillée autour du foyer. Une première estimation de ces regroupements familiaux sous le même toit pour Borcheny et les Sauvons donnerait : 1723 (7), 1896 (4), 1901(5), 1906 (2).

Le recensement de 1896 (ADI 10 NUM/123 M 546/1896)

14 personnes, 4 regroupements familiaux

DURAND MATHIEU Frédéric et CHARLES BERNARD Céline, sa femme
leur fils Frédéric, leurs filles Félicie et Nancy

HUSTACHE MATHIEU Régis et ROUARD Marie, sa femme

HUSTACHE BOUTEILLON Angèle, sa sœur Virginie, sa nièce Marie

ROUARD Jérémie et GALLE Céline sa femme et leurs fils, Jérémie et Auguste

Le recensement de 1901 (ADI 10 NUM/123 M 546/1901)

17 personnes, 5 regroupements familiaux

VIAL Antoine et sa femme HUSTACHE BOUTEILLON Angèle
sa belle-sœur Virginie et sa nièce Marie

HUSTACHE MATHIEU Régis et ROUARD Marie, sa femme
leurs fils Louis, Léon et Paul

VASSIA Pierre et DUSSERT Eugénie, sa femme

ROUARD Jérémie et GALLE Céline, sa femme, leur fils Auguste

ROUARD Jérémie et CHARLES Angéline, sa femme, Jérémy leur fils

Le recensement de 1906 (ADI 10 NUM/123 M 546/1906)

8 personnes, 2 regroupements familiaux

HUSTACHE MATHIEU Régis et ROUARD Marie, sa femme
leurs fils Maurice et Paul

VIAL Antoine et sa femme HUSTACHE BOUTEILLON Angèle
sa belle-sœur Virginie et sa nièce Marie

Une prime enfance à Bourchany au début du XX^e siècle

Le recensement de 1901 confirme l'installation d'un nouveau couple à Bourchany, après un mariage à Valbonnais, le 18 septembre 1900 : Pierre Vassia et (Lucie) Eugénie Dussert auront six enfants. Au bord du chemin qui monte au Plan collet, une maison fermière avec une grande cour remplie d'animaux sera le berceau d'Antoine, Marcel, né le 29/11/1901, Julien, né le 26/07/1909 et Léa, née le 27/09/1912.

Léa, ses frères et ses sœurs n'allaient pas à l'école tous les jours. Ils devaient aider leurs parents à faner, à ramasser le bois et à garder les vaches. La petite Léa était sans doute plus soigneuse que son frère Julien dont les galoches emplâtrées de boue agaçaient le maître, sous le regard de Louis Prat, son camarade d'école. L'hiver, on descendait en luge de Bourcheny à Valbonnais. Quel plaisir ! Mais le soir à la sortie de l'école, il fallait remonter au hameau, les pieds gelés, entre chien et loup. Les loups, la génération précédente les avait côtoyés ! A l'instar de nos facétieux carcaris voleurs de linges et de pognes, la réputation du *canis lupus* permettait au moins de faire obéir les enfants. Berthe, la future femme de Louis Prat, accompagnait souvent sa camarade Léa sur le chemin du retour, avant de rentrer à Roussillon. Encore cette peur ancestrale !

Aujourd'hui, Sébastien Bouchet, fidèle lecteur de ma gazette, écrit : « *Mes arrière-grands-parents, Pierre Vassia et Lucie Dussert habitaient l'ancienne maison du marquis de Bourcheny parfois dit Bourchenu. [La famille de Bourchenu, alias Brochenu, n'avait aucun rapport avant 1677 avec le hameau de Bourchenu sur Valbonnais, écrit Charles Freynet dans « Les Alleman et la seigneurie de Valbonnais »] La vie n'était pas facile, ils se nourrissaient parfois l'hiver d'écureuils et de corbeaux. Que les os à sucer ! Heureusement, il y avait les vaches que l'on montait au pâturage sur le Coiro. D'ailleurs, ma grand-mère Léa y donnait rendez-vous à sa copine Madeleine Vannard du Périer, qui montait depuis l'autre versant* ». Voilà comme on se rencontrait au sommet entre gens des deux vallées : Bonne et Marsane ! Léa faisait assez souvent un saut à l'Espinasse et aux Sauvons, pour voir ses copines. D'ailleurs, Les « Sauvons » faisaient cuire le pain à Bourcheny où habitaient alors sept familles.

Sébastien Bouchet affirme que « *sa mère ignore que le four du hameau avait été construit dans cette ancienne chapelle du XVIII^e siècle mais qu'elle a toujours entendu parler d'un château ou d'un manoir situé à Bourcheny entre l'an 1000 et l'an 1200* ». **[Nous n'avons aucun vestige, aucun document, pour accréditer cette hypothèse]**

Bourcheny incendié par les Allemands en Août 1944

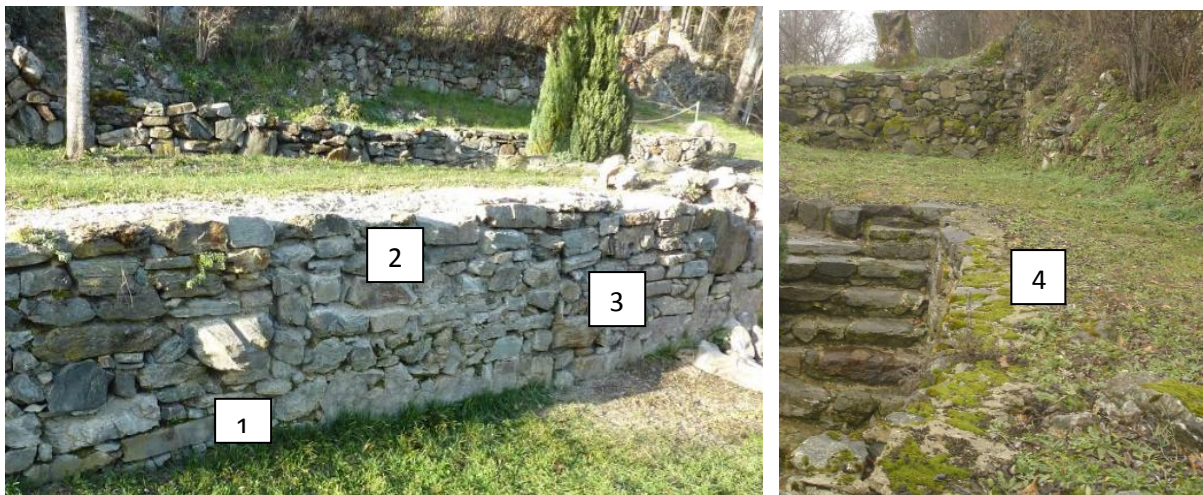
Selon le témoignage de Jean Dussert, recueilli par le Comité cantonal du Souvenir français en 2004, dans l'ouvrage « Du 9 au 15 août 1944, une semaine de la vie dans la vallée de Valbonnais sous l'occupation allemande », le hameau de Bourcheny a brûlé le 13 août 1944, au lendemain de l'incendie des Ecoles de Valbonnais. Berthe Sauze, épouse de Louis Prat nous confiait dans cet ouvrage : « *A Bourcheny comme il y avait une réserve de matériel des maquisards, les Allemands ont mis le feu au village, en sortant les chèvres de l'écurie de Durand, de la sorte elles ont eu la vie sauve* ».

Camille Dussert, neveu de Lucie Eugénie Dussert, épouse de Pierre Vassia, me précisait le 26/02/2010 que la cloche de la chapelle de Bourcheny avait remplacé celle de Péchal, à cause d'une réputation de « meilleur tintement ». On récupéra aussi le four du hameau après son incendie, pour une installation prévue à côté du lavoir de Péchal. Finalement, avec l'autorisation du maire, Paul Bournay, il fut conduit aux Engelas.

Les vestiges de la maison de la famille Vassia



La famille Vassia a cédé sa maison de Bourcheny à Antoine Nicolussi. (Photos Christian Rey)



- 1- Sortie de l'évier
- 2- Porte d'entrée
- 3- Fenêtre
- 4- Voûte

Il y a de quoi en perdre son latin ! Borchaninus...l'orthographe de ce vieux toponyme a évolué au cours des siècles: *Borg chanin* (XIII^e), *Borcheny* (1339), *Borchany* et *Bourchanny* (1555) et sous la plume du curé de Valbonnais, dans les registres paroissiaux : *Bourchany* (1674) *Brouchemin* (23/04/1677), *Broucheny* (31/07/1677 au 14/11/1677). On imagine bien que lorsque Pierre Moret de Bourchenu acquit en 1677 le château de Valbonnais, la confusion était possible. Seuls les initiés pouvaient savoir que les modestes « Bourchenu » sortaient des Chambarands où ils possédaient, à la fin du XIV^e siècle une maison forte au lieu-dit de Brochenu près de l'Abbaye Saint Antoine.



1
9
6
0

Avalanches du **Désert**-en-Valjouffrey



1
9
6
1